



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 10 / 151 / 2015

le 2 décembre 2015

---

## **Noël, temps de paix et de renaissance**

Nous venons de vivre, ce 13 novembre 2015, un drame au retentissement national, tant l'horreur était grande : 130 morts et des centaines de blessés, victimes innocentes de ces attentats djihadistes à Paris et à Saint-Denis.

Ayons une pensée à la mémoire de ces femmes et de ces hommes, et partageons la douleur des familles des défunts. Que notre Pays que l'on a voulu atteindre dans ses valeurs, soit uni et ferme contre le terrorisme.

Mais déjà nos villes et nos campagnes se mettent à l'heure de Noël, s'illuminent et organisent manifestations et fêtes. Riedwihr s'associe à ces initiatives, avec son grand sapin sur la place de l'École, ses décors dans les rues et propriétés, ainsi que le concert toujours très prisé, organisé par le Conseil de Fabrique avec la participation de la Chorale Sainte Cécile.

Nul doute, nous sommes entrés pleinement dans cette période d'exception de Noël ; nous espérons qu'elle nous apporte paix et renaissance après cette année agitée et troublée...même au niveau local !

C'est ainsi que vous avez pu découvrir et suivre, dans la presse, le feuilleton concernant le projet de la Commune nouvelle Porte du Ried, à présent avorté. Nous sommes nombreux à le regretter.

Par mail du 9 novembre 2015, la municipalité de Wickerschwihr informe les maires de Holtzwihr, Muntzenheim et Riedwihr de sa décision d'«éviter la commune nouvelle», et dans la foulée, le maire convoque son conseil municipal en séance extraordinaire, à huis-clos. Le 25 novembre, M. Sacquépée signale aux maires qu'au vu du vote de son conseil, sa commune « se retire définitivement du processus de création de la commune nouvelle », qui dans ces conditions, selon une lettre du Préfet, doit être considéré comme abandonné.

Pour ma part, je regrette vivement cette issue et m'interroge sur les raisons, inavouées et sans doute inavouables, qui ont motivé cette décision inattendue de Wickerschwihr : ce qui était vrai, il y a un mois à Wickerschwihr au moment du

vote de l'adhésion, ne l'est plus aujourd'hui ! Comprendra qui pourra, la population doit y perdre son latin ; d'ailleurs un particulier de la commune voisine, dans un excellent courrier aux élus de Wickerschwih, résume parfaitement la situation et pose les vraies questions...

Je réaffirme ma foi en ce projet d'avenir pour nos communes et surtout pour la nôtre, auquel nous avons travaillé ensemble, réunion après réunion, semaine après semaine. Il est évident que certains n'étaient pas à la hauteur des enjeux ! Quel gâchis !

Tout n'est pas perdu et l'espoir demeure pour Holtzwihr et Riedwihr dont les maires, les adjoints et les conseillers accueilleront plutôt favorablement l'idée de poursuivre l'expérience à deux, la question leur ayant été soumise lors des réunions de leur conseil, le 26 novembre. Muntzenheim, malheureusement, faute de continuité territoriale, a été mis hors-jeu par la décision de Wickerschwih.

Dans l'immédiat, il est prévu que les conseils municipaux de Holtzwihr et Riedwihr se réunissent très prochainement en séance de travail pour approfondir divers points, sachant que les travaux préparatoires menés ces derniers mois dans le cadre de la création d'une commune nouvelle restent fondés et d'actualité. Enfin, conscients des retombées bénéfiques de ce projet pour nos communes, les conseils municipaux de nos deux villages pourraient délibérer en faveur de la constitution d'une commune nouvelle, avant la fin de l'année.

L'esprit de Noël aidant... !

Le Maire

Bernard DIRNINGER

### **Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 26 novembre 2015 et informations diverses**

- ◆ **Urbanisme** : il n'est pas fait opposition aux déclarations préalables relatives à la mise en place d'une pergolas sur la terrasse de la maison du 7 rue des Courlis, par M. Patrick DEMANINS, ainsi qu'à la mise en place de fenêtres de toit à la maison du 5 Impasse de la Digue, par M. Jérôme FLEITH.
- ◆ **Syndicat « Pôle Ried Brun – Collège de Fortschwih » : adhésion au syndicat, approbation des statuts, désignation du délégué** : Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au 1er janvier 2016 au syndicat « Pôle Ried

Brun – Collège de Fortschwihr » pour la compétence obligatoire relative au collège, ainsi que pour les compétences optionnelles suivantes, en fait celles exercées par la CCPRB et non reprises par Colmar Agglomération : salle Espace Ried Brun, écoles élémentaires, écoles maternelles, relais d'assistantes maternelles, périscolaire, animation jeunesse, domaine associatif, bâtiments et annexes, terrains ; ces compétences seront dorénavant à la charge directe de la commune. Le projet de statuts du syndicat a été approuvé et MM. Bernard DIRNINGER et Jean Claude JAEGLI ont été désignés délégués, respectivement titulaire et suppléant, au comité syndical.

◆ **Fixation du tarif des fermages 2015** : au vu de l'indice des fermages constaté par arrêté ministériel, les droits étant inchangés, le fermage est en légère hausse en 2015. Les valeurs locatives sont ainsi fixées à 1,301 €/are pour la catégorie inférieure, à 1,602 €/are pour la catégorie moyenne et à 1,904 €/are pour la catégorie supérieure.

◆ **Évocation de réunions par le Maire :**

- le 19 octobre 2015, réunion d'information de l'AMACA sur l'Établissement public foncier d'Alsace et sur les SAFER
- Le 3 novembre 2015, rencontre annuelle des Conseils de Fabrique du secteur sur la sécurité incendie des bâtiments de culte, la mise à disposition d'une église (concert,...) et questions pratiques.
- Le 7 novembre 2015, cérémonie de remise de galons et de casques aux Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP).
- le 8 novembre 2015, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Wickerschwih
- le 9 novembre 2015, séance de travail PLU avec le Cabinet TOPOS sur le règlement du PLU ; une réunion avec les propriétaires de la zone NAa Sud sera organisée sur le devenir de cette zone.
- Le 10 novembre 2015, réunion avec le Président de Colmar Agglomération sur les conditions d'adhésion des sept communes au 1er janvier 2016, sur la base des accords validés.
- Le 20 novembre 2015, examen de la cession de l'actif et du passif de la CCPRB au Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de Fortschwihr.
- Le 25 novembre 2015, comité directeur du SIACCA.

◆ **Plan de prévention des Risques d'Inondation de l'Ill (PPRI), demande de modification** : le Maire s'est entretenu de cette question toujours en suspens avec le Directeur adjoint de la DDT et lui a adressé une lettre le 23 novembre 2015, le sensibilisant à l'urgence d'un aboutissement rapide de ce dossier, vu l'avancement de l'étude du PLU.

- ◆ **Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015** : le Conseil a arrêté l'organisation du scrutin qui sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures dans la Salle des Marronniers.
- ◆ **Projet Éducatif Territorial de Riedwihr** : un premier acompte a été versé au titre du fonds de soutien pour la réforme des rythmes scolaires ; il sera transféré à La Jeunesse du Ried, organisatrice des TAP.
- ◆ **Sapin de Noël sur la place de l'École** : le Maire tient à remercier l'équipe de bénévoles, qui, avec l'agent communal, a mis en place le majestueux sapin offert par M. Jean Marc BURGER à la commune.
- ◆ **Grands anniversaires** : la municipalité a eu le plaisir de présenter ses vœux et ceux de la population à Mme Marie-Antoinette FLEITH, à l'occasion de son 90ème anniversaire (le 28 septembre 1925), ainsi qu'à M. Martin LOBERGER, à l'occasion de son 80ème anniversaire (le 28 octobre 1935).
- ◆ **Collecte de sang** : une collecte de sang aura lieu à la salle polyvalente de Jepsheim, le jeudi 17 décembre 2015 de 16h30 à 19h30. La collecte organisée à Riedwihr le 13 octobre dernier a permis d'accueillir 55 donateurs de sang.
- ◆ **Service déchets** : à la récente facture de la CCPRB, relative aux déchets, était jointe une feuille d'information aux abonnés portant sur les changements et nouveautés dans ce domaine à compter du 1er janvier 2016, à la suite du transfert de la compétence des déchets à Colmar Agglomération. Prenez le temps de la consulter, c'est important.
- ◆ **L'hiver arrive : adoptez les bons réflexes chauffage !**

- Adaptez les températures : 19° dans les pièces à vivre, 16° dans les chambres à coucher, 15° - 20° dans la salle de bain. Au-delà de 20°, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage.

- Adaptez vos comportements : fermez les rideaux et les volets la nuit ; aérez l'ensemble des pièces du logement au moins 5mn/jour de manière à assurer une bonne qualité de l'air intérieur ; n'obstruez pas les grilles d'aération ou les VMC ; ne faites pas sécher votre linge sur les radiateurs ; diminuez la température de chauffe si vous vous absentez ; lors d'une absence prolongée, utilisez la position « hors-gel ».